

## DECLARATION SUR L'HONNEUR DE TRAVAIL PROFESSIONNEL

### Organisation,

Nom: .....  
Adresse: .....  
Forme juridique: .....  
Numéro d'entreprise: .....

et

### Le/la travailleur/se culturel/le

Nom: .....  
Adresse: .....  
*le cas échéant:*  
Forme juridique: .....  
Numéro d'entreprise: .....

### CONSIDERANT

L'organisation et le/la travailleur/se culturel/le se mettent d'accord de coopérer du ...../...../.....  
au ...../...../..... dans le cadre de .....  
(description du projet).

### DÉCLARATION

- L'organisation et le/la travailleur/se culturel/le sont professionnellement actifs dans le secteur culturel.
- Les parties sont conscientes des mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation du virus COVID-19.
- La présence du travailleur/se culturel/le sur le lieu de travail situé à [adresse] est requise le [date].  
Raison<sup>1</sup>: : répétition, enregistrement, ...
- L'organisation prendra toutes les précautions nécessaires telles que prescrites par le protocole de base pour le secteur culturel<sup>2</sup> et le Guide sectoriel des arts professionnels<sup>3</sup>. Plus spécifiquement, L'organisation a préparé un plan, tel que prescrit par le Protocole de base pour le secteur culturel.
- Le/la travailleur/se culturel/le a pris connaissance du plan, et s'engage à le respecter.
- Le/la travailleur/se culturel/le confirme ne pas avoir eu de symptômes du virus COVID-19 au cours des 14 derniers jours (toux sèche, fièvre, des mal à la gorge, perte d'odorat et de goût, fatigue, diarrhée, problèmes respiratoires).
- Au cas où le/la travailleur/se culturel/le aurait des symptômes du virus COVID-19, il/elle informera immédiatement le responsable de l'organisation. L'organisation informera immédiatement le/la travailleur/se culturel/le si un de ses collaborateurs aurait un ou plusieurs symptômes du virus COVID-19. Dans ce cas, les deux parties se concerteront concernant la suspension, l'ajustement ou la fin de la coopération.

Rédigé en double à ..... le .....

L'organisation

Le/la travailleur/se culturel/le,

<sup>1</sup> Il faut que la présence soit nécessaire pour cause de la nature du travail ou pour assurer la continuité de l'entreprise ou des activités

<sup>2</sup> <https://www.vlaanderen.be/ejm/nl/protocollen>

<sup>3</sup> <https://sectorgidscultuur.be/>